



Gestion des risques et Contrôle interne : les fondamentaux

Objectifs

- Comprendre l'environnement de contrôle interne et le rôle de chaque fonction au sein du dispositif de contrôle interne
- Mettre en œuvre les principes de base du contrôle interne
- Identifier les risques propres à une association afin de mettre en place les outils de pilotage nécessaires à une bonne maîtrise des risques identifiés

Programme

- Gouvernance et rappel des principes sur le contrôle interne
 - La gouvernance dans les entreprises/associations : cadre législatif et pratiques
 - Les grands principes du contrôle interne : séparation des tâches, délégation de pouvoirs et code éthique
- Les bases d'un contrôle interne efficace
 - Les processus de gestion des risques : définition et échange de bonnes pratiques
 - Les méthodologies de contrôle interne : COSO et cadre de référence de l'AMF
- Une méthodologie appliquée pour dresser la cartographie de ces risques
 - Comment appréhender les risques ? Compréhension des processus, identification des risques et évaluation des contrôles
 - Comment évaluer les risques et leur donner une priorité : la cartographie des risques et étude d'un cas pratique

Date(s) et lieu :

8 novembre 2023 à Strasbourg – 9h00-17h00

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 275 € - non adhérent : 355 €

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs ou responsables du contrôle interne, responsables des risques et/ou de la conformité, directeurs opérationnels, directeurs ou responsables administratifs et financiers, contrôleurs de gestion, auditeurs internes
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
Le support de présentation est remis à chaque participant
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : cas pratique
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Marie Ducarme, Manager Audit et pédagogue KPMG Academy

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes